



Grenoble le 21 04 2023

Un mois de grève des facteurs et factrices de Grenoble Chavant

Depuis le 22 mars, les agents de la plateforme de distribution de courrier de Grenoble Chavant sont en grève reconductible. Ils revendiquent l'arrêt d'une organisation du travail dissociant les tâches de préparation et distribution qui les empêchent de rendre la qualité de service attendue par les usagers. Ces agents pour la plupart embauchés sous statuts précaires, en missions d'intérim très courtes ou en Groupement d'employeurs, se sont mobilisés contre l'instabilité de leurs statuts et la réforme des retraites.

Les facteurs et factrices proposent une sortie de conflit à la direction

La direction a proposé cette semaine d'ajuster l'organisation de travail en respectant les restrictions d'aptitude existantes et d'ouvrir des appels à candidature pour trois postes en CDI et 4 en CDI Groupement d'employeur selon les modalités de recrutement habituelles.

Ces embauches n'étaient donc pas destinées au personnel gréviste depuis un mois.

L'AG des grévistes de Grenoble Chavant que la direction a refusé de recevoir **ne pouvait donc pas accepter ce protocole de fin de conflit en l'état.**

De ce fait, elle s'est approchée des syndicats Sud et CGT locaux pour **soumettre un nouveau protocole à la direction afin de garantir l'embauche des personnels grévistes sur le site où ils travaillent depuis des années.**

La direction ne propose actuellement que 3 embauches en CDI sur les 8 revendiqués. **Cette tentative de division du collectif de grève est inique.** Toutefois, **soucieux de trouver une issue au conflit en cours, les agents grévistes sont prêts à réduire de moitié le nombre de CDI Poste revendiqués** et propose de discuter sur la base de 4 CDI Poste et 3 CDI de Groupement d'Employeurs.

Concernant l'organisation du travail la direction évoque des « ajustements » sans plus de précisions. Les agents grévistes proposent d'avancer concrètement vers des mesures permettant de **mettre un terme aux difficultés rencontrées depuis la séparation des activités de tri et de distribution en décembre 2021.**

Enfin la direction ne dit rien des procédures disciplinaires engagées contre les grévistes depuis le début du conflit, la reprise du travail ne saurait se faire sans que ne soit levée cette menace.

En l'attente d'engagements écrits sur leurs revendications dont la réintégration de ceux qui ont participé au mouvement social et l'absence de sanctions à leur encontre. **Les grévistes ont donc décidé de reconduire leur grève et attendent la réponse de la direction à leur propre protocole.**

Notre lutte continuera jusqu'à satisfaction de nos revendications et signature d'un accord à la hauteur !

Les revendications des agents de La Poste en mouvement

- Transformation des contrats précaires des grévistes en CDI à La Poste
- Arrêt des procédures disciplinaires à l'encontre des factrices et facteurs
- Arrêt immédiat des tournées sacoches et retour aux tournées traditionnelles de facteur



SUD PTT Isère-Savoie : 3 rue Federico Garcia Lorca - 38100 Grenoble

sud.poste.alpes@wanadoo.fr - Tel : 04 76 22 00 15 - 06 72 32 77 09 -

Site internet : sudptt38-73.fr

Facebook : Sud Poste Isère-Savoie

